

**PROCÈS VERBAL ET
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 27 septembre 2016 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Messieurs Bernard MOULIN et Alain KEMPYNCK, absents excusés ayant donné procuration.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

=====
Madame LEFEBVRE demande avant le début de la séance de retirer les délibérations n° 7 et 10, celles-ci étant subordonnées aux décisions du Conseil Régional.

1) Compte rendu du Conseil Municipal du 21 juin 2016

Madame le Maire invite le Conseil à adopter le compte-rendu du Conseil Municipal du 21 juin 2016.

Madame GIBON apporte des précisions relatives à la crèche et plus particulièrement sur la ville d'origine des enfants accueillis, elle confirme que tous les enfants sont domiciliés sur la Commune (délibération n° 16).

Concernant les livres de la médiathèque, ceux-ci ne peuvent pas être vendus sur un site internet (délibération n° 31).

Monsieur DELBARRE demande des précisions sur la création de la taxe GEMAPI à Madame LEVEUGLE lui précise que la taxe est destinée à la lutte contre les inondations.

Madame LEFEBVRE précise que l'intercommunalité n'a pas défini la mise en place de cette taxe.

Concernant la délibération n° 36, Madame LEFEBVRE précise qu'une enquête publique est une procédure obligatoire.

Adopté à l'unanimité

2) Compte rendu du Conseil Municipal du 25 août 2016

Madame le Maire invite le Conseil à adopter le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 août 2016.

Concernant le point n° 2, Monsieur DELBARRE donne des précisions sur la comparaison entre entreprises et service public.

Concernant le point n° 3, il demande que les remarques formulées soient mieux rapportées et sur le dernier point, il précise que les études de Monsieur Jérôme SERGENT pourraient être utilisées.

Adopté à l'unanimité

3) Compte rendu des décisions prises par le Maire

Madame le Maire invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

Madame DELLA-RICCA demande des précisions sur les 3 premières décisions et plus particulièrement sur le démarrage des travaux. Monsieur VERDOUCQ répond début 2017 en relation avec le BHNS.

Elle demande des précisions sur les tarifs de la piscine. Monsieur FIGENWALD précise qu'ils sont en évolution à la marge.

Monsieur DELBARRE demande si les coûts d'entrée aux piscines – compétence reprise par ARTOIS COMM- seront les mêmes pour tous les habitants. Monsieur FIGENWALD pense que les tarifs seront les mêmes pour tous.

Monsieur DELBARRE demande si le nombre de participants aux spectacles organisés à la médiathèque sont comptabilisés. Madame GIBON répond que oui. Des tickets sont distribués aux participants et permettent leur comptabilisation.

Monsieur DUMONT demande que les décisions prises par le Maire soient communiquées en amont.

Adopté à l'unanimité

4) Budget Primitif - Décision modificative N°2

Madame DELLA-RICCA s'informe du coût des travaux du pôle Léo Lagrange.

Madame LEFEBVRE répond 1 837 000 € HT subventionnés à 34 %

Adopté à l'unanimité

5) Créances irrécouvrables – Admission en non valeur

Madame DELLA-RICCA s'informe de la durée de la mise en demeure de Monsieur le Percepteur.

Madame LEFEBVRE répond que la procédure est longue.

Elle explique qu'il y a une sensibilisation des familles à la nécessité de payer la cantine.

Adopté à l'unanimité

6) Aire de Jeux MEAP/Micro-crèche – Demande de subventions

Messieurs DELBARRE et DUMONT soulignent le manque de renseignements concernant les travaux.

Madame LEFEBVRE précise que nous sommes au stade de la demande de subvention.

Adopté à la majorité

(2 abstentions Guillaume DELBARRE et Charles DUMONT)

8) Politique de la Ville – Demande de subventions

Monsieur DELBARRE demande si des artisans de la ville pourraient être sollicités pour ces projets.

Madame DENIS précise que tous les secteurs du territoire seront sollicités.

Adopté à l'unanimité

9) Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite – Ecole Jacques Prévert, Salle des Fêtes, Chapelle Sainte-Rita, Ecole Jean de la Fontaine – Demande de fonds de concours

Adopté à l'unanimité

11) Inondation et événements climatiques de 2016 – Rue Aristide Briand – Demande de financement

Monsieur DELBARRE demande si les réseaux vont être enterrés sur ce tronçon.
Madame LEFEBVRE répond dans la négative.

Adopté à l'unanimité

12) Maisons & Cités SOGINORPA – Garantie d'emprunt (n° 1207207)

Adopté à l'unanimité

13) Maisons & Cités SOGINORPA – Garantie d'emprunt (n° 1207209)

Adopté à l'unanimité

14) Maisons & Cités SOGINORPA – Garantie d'emprunt (n° 1207212)

Adopté à l'unanimité

15) Maisons & Cités SOGINORPA – Garantie d'emprunt (n° 1207214)

Adopté à l'unanimité

16) Utilisation du complexe sportif Marguerite Yourcenar – Participation financière de la ville de BETHUNE pour l'exercice 2015

Monsieur FIGENWALD précise que les dépenses sont validées par les élus Béthunois et Beuvrygeois présents lors du Comité de Gestion. Il ajoute que la ville de Béthune ne souhaite plus participer à l'utilisation de cette salle à partir de 2016.

Adopté à l'unanimité

17) Collège Albert Debeyre – Prise en charge des frais de transports pour 2015/2016

Monsieur DUMONT souligne que le mot « prévisions » est inadéquat.
Il sera remplacé par « Bilan »

Adopté à l'unanimité

18) Subvention à l'association sportive de Tennis Beuvrygeois

Adopté à l'unanimité

19) Subventions aux coopératives scolaires

Adopté à l'unanimité

20) SIADBP – Compétence extérieure contre l'incendie

Monsieur VERDOUCQ précise que cette compétence ne pourra être mise en œuvre qu'après décision préfectorale.

Adopté à l'unanimité

21) FDE62 – Approbation de la modification des statuts

Adopté à l'unanimité

22) Bus à Haut Niveau de Service – Enquête publique

Madame le Maire demande à Monsieur DELELIS de préciser que l'on sollicite l'avis du Conseil Municipal sur le projet.

Madame DELLA-RICCA propose qu'un fléchage soit mis en place pour indiquer la direction des Moulins de Saint Aubert.

Emet un avis favorable à la majorité

(3 contre : Jennifer DELLA RICCA, Guillaume DELBARRE et Charles DUMONT)

(2 absentions : Nicole LELEU et Philippe BAROUX)

23) Acquisition d'une parcelle rue Germon cadastrée section AR n° 185

Monsieur DELBARRE conteste la pertinence du choix de la parcelle et souhaite que l'achat soit reporté à quelques mois quand le projet sera finalisé.

Madame LEVEUGLE en rappelle l'urgence, soulignant les dégâts causés à certains habitants du secteur par les récentes inondations en particulier.

Adopté à la majorité

(2 absentions : Guillaume DELBARRE et Charles DUMONT)

24) ENEDIS – Convention de servitude pour travaux de remplacement d'un câble HTA souterrain sur les parcelles AB 391, 392 et 395

Adopté à l'unanimité

25) Dérogation d'ouverture des commerces de détail

5 dérogations sont acceptées.

Adopté à l'unanimité

26) SIADBP – Rapport annuel sur le prix et la qualité des services – Exercice 2015

27) ARTOIS COMM – Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics – Rapports des délégataires – Année 2015